



# La GRENADE

Revue d'information n°158  
de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie



<http://anorinfanterie.free.fr>

## Saint Maurice 2018

*Fête du Saint Patron de l'Infanterie*

**Les Pensionnaires des Invalides**

*Mot du Gouverneur des Invalides*

**Réserves et Infanterie**

*8<sup>e</sup> RPIMa, 24<sup>e</sup> RI, ORSEM*

**Histoire et Mémoire**

*Les Chasseurs du Liban*

## EDITORIAL

par le colonel Philippe MARTIN, président de l'ANORI



La fin de l'année 2018 aura été des plus contrastées. Les nombreuses célébrations commémorant le centenaire de la Grande Guerre avaient permis d'honorer le souvenir du sacrifice des Poilus, de raviver les valeurs d'amour de la Patrie et, pouvait-on penser, d'unifier les Français dans une grande entreprise consensuelle.

L'actualité devait nous faire brutalement déchanter : alors que l'Arc de Triomphe avait fait l'objet d'un hommage sans précédent le 11 Novembre 2018, réunissant plus de soixante-dix chefs d'Etat venus du monde entier autour de la Dalle Sacrée pour raviver la Flamme devant la Tombe du Soldat Inconnu, trois semaines plus tard à peine, l'impensable devait se produire : le samedi 1er décembre, l'Arc fut attaqué et pillé lors d'émeutes en marge des manifestations dites des Gilets Jaunes, organisées ce jour-là.

Toutefois, comme l'a écrit le général d'armée (2S) Bruno DARY, président de la Flamme, la tombe elle-même ne fut pas profanée, « grâce au courage et à la persévérance de quelques Gilets Jaunes et d'une poignée de commissaires à la Flamme », et le Ravivage put malgré tout avoir lieu. Ce geste était hautement symbolique et mérite d'être salué : depuis le 11 novembre 1923, date à laquelle elle fut allumée pour la première fois par André Maginot, la Flamme ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18h30 sous l'Arc de Triomphe, une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée. Ce cérémonial n'a jamais cessé, même sous l'Occupation.

A l'appel du général DARY, de très nombreuses associations vinrent également participer au ravivage de la Flamme le mardi 4 décembre 2018. Une délégation significative de l'ANORI était présente.

En décembre 2018, Monsieur Emmanuel MACRON, président de la République française et chef des armées, a annoncé le lancement d'un « grand débat national », dont le déroulement a été mis en place par le gouvernement entre le 15 janvier et le 15 mars 2019.

Une note du 29 janvier 2019 du cabinet du Chef d'état-major des armées précise qu'à l'instar de l'ensemble des citoyens, les militaires peuvent participer à ce grand dialogue national dans le respect des obligations inhérentes à leur statut, notamment celles de loyalisme et de neutralité. Les réservistes comprendront que ce courrier rappelle que si la libre expression des opinions et croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, vaut hors du service, l'état de militaire exige toutefois un devoir de réserve.

De la même façon, les associations peuvent aussi saisir cette opportunité pour faire des propositions dans le cadre de leur objet statutaire :

- concernant la Défense : budget alloué à nos Forces armées, pour garantir à la France son indépendance politique, son autonomie stratégique et sa sécurité ainsi que celle de sa population,
- concernant plus particulièrement les Réserves : les moyens à leur affecter, les dispositions législatives de nature à faciliter l'engagement dans la réserve et l'aide à apporter aux réservistes,
- concernant les associations :
  - la reconnaissance de leur rôle au travers de leur rayonnement via leurs réseaux, notamment sociaux, et non seulement de leurs actions sur le terrain,
  - la reconnaissance du travail des bénévoles,
  - les moyens matériels, financiers et humains auxquels elles doivent pouvoir avoir accès.

Par-delà ces préoccupations, il importe de poursuivre nos autres missions et de noter dès à présent certains temps forts de nos activités, notamment les suivants :

Sang donné, vie sauvée ! L'ANORI renouvellera cette année encore son engagement auprès du soldat blessé, en apportant son soutien au Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) notamment lors des collectes événementielles qui seront organisées lors de la journée nationale des blessés de l'armées de terre (JNBAT 23 Juin 2019) et le 14 juillet 2019.

Par ailleurs, tous les membres qui en ont la possibilité sont invités à se retrouver les vendredi 20 et samedi 21 septembre pour notre traditionnelle mais toujours actuelle fête de la Saint Maurice.

De nouvelles échéances nous attendent en 2019 : de nouveaux défis, mais aussi de nouvelles opportunités, l'ANORI saura faire face aux premiers et saisir les secondes afin de rester « Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »

Colonel (r) Philippe MARTIN

Président de l'ANORI

Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie



### SOMMAIRE

#### **Le Mot des Chefs** \_\_\_\_\_ **2**

- Edito
- Mot du Père de l'Arme
- Mot du Gouverneur des Invalides

#### **Défense et Réserve** \_\_\_\_\_ **6**

- 24<sup>e</sup> RI
- 8<sup>e</sup> RPIMa
- Promotion ORSEM : lieutenant TOURTEL

#### **Actions de l'Association** \_\_\_\_\_ **14**

- Célébrations de la Saint Maurice 2018
- Histoire de Saint Maurice

#### **Histoire et Devoir de Mémoire** \_\_\_\_\_ **18**

- Bataillon de Chasseurs du Liban
- L'esprit de la guerre
- Centenaire de la Grande Guerre à Garches
- Monument de la Caserne Bosquet
- L'ANORI participe aux Cérémonies

#### **L'ANORI et ses Membres** \_\_\_\_\_ **27**

- A l'Honneur
- Avancement et Décorations





## Le Mot du père de l'Arme

Par le général Laurent MICHON, commandant l'Ecole de l'Infanterie

En ma qualité de père de l'arme, je suis pleinement satisfait du renouvellement que l'infanterie va vivre en 2019 grâce au système SCORPION de l'armée de Terre. Le fusil d'assaut HK 416, le missile anti-char MMP ont amorcé l'an passé le renouvellement des équipements militaires. Le GRIFFON, un véhicule blindé multi-rôles de la gamme des 20 tonnes, sera livré prochainement et prendra la place du véhicule de l'avant-blindé (VAB) que nous avons tant déployé. De même, le SERVAL, un véhicule plus léger de la gamme des 10 tonnes, suivra. Simultanément, les véhicules 4x4 sont remplacés et de l'armement individuel, de l'optique et des SIC nouveaux arrivent également. Une page se tourne pour l'armée de Terre.

Ce « ré-outillage » de l'armée de Terre place le fantassin au cœur de la transformation SCORPION. Il nous faudra quelques temps pour s'approprier ces nouveaux équipements et être pleinement opérationnels, mais je ne doute pas un seul instant des capacités d'adaptation de nos hommes, admirables et volontaires.

Succès opérationnels au Sahel, au Moyen-Orient ou sur le territoire national, les hommes de l'armée de Terre s'engagent en effet chaque jour pour neutraliser les terroristes. Je salue leur détermination sans faille au service de la France.



Côté traditions, comme l'a souhaité le CEMAT, le musée de l'Infanterie va reprendre vie et intégrer, à travers un projet commun, le musée de l'artillerie de Draguignan à l'échéance de 2020, soit dix ans après le transfert de l'école de l'infanterie. Ce projet est essentiel pour nos jeunes soldats qui ont besoin de connaître leur histoire militaire, tout comme la jeunesse de France et doit aussi mobiliser le monde associatif. Il sera conduit en harmonie avec nos camarades artilleurs, qui ont su faire vivre un magnifique musée de l'artillerie classé « musée de France » depuis 2006 et attirant annuellement plus de 20 000 visiteurs. J'y veillerai.

Dans le même esprit, nous devrions avoir la joie d'inaugurer dès 2019 un monument dédié à la mémoire de l'école d'infanterie de CHERCHELL (1942-1962) au sein de nos écoles de Draguignan. Ce dont je me réjouis par avance. Je sais enfin pouvoir compter sur les membres de l'ANORI pour véhiculer la belle image du fantassin vers le monde civil, trait d'union incontournable à l'action menée par chaque fantassin sur les théâtres d'opérations extérieures, le territoire national, dans les régiments, en centres spécialisés ou en écoles.

## Biographie du général de Division Laurent MICHON

Commandant des Ecoles Militaires de Draguignan

Commandant de l'Ecole de l'Infanterie

Commandant de la Base de Défense de Draguignan



Entré à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1985, breveté de l'enseignement militaire supérieur et titulaire d'un DEA de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, le général MICHON a passé la majeure partie de sa carrière au sein des troupes de montagne. Il sert de nombreuses fois en opérations (Bosnie, Kosovo, Liban, Tchad, Darfour, Côte d'Ivoire, Gabon, République centrafricaine, Rwanda), dans le cadre d'opérations nationales ou multinationales de l'ONU, l'OTAN et l'UE.

A l'issue de son temps de commandement du 7ème bataillon de chasseurs alpins de 2007 à 2009, il est affecté au CPCO (EMA). Il y coordonne notamment les exercices interministériels de gestion de crise avec l'OTAN et l'UE. Après avoir été auditeur de la 63ème session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, il est affecté en avril 2011 comme conseiller des affaires de défense et de sécurité nationale au SGDSN. En 2014, il rejoint à nouveau le CPCO comme adjoint planification et chef du J5.

Il est nommé général de brigade le 1er juillet 2016 et se voit affecté au commandement des forces terrestres à Lille, chargé de l'entraînement et de la formation de la force opérationnelle terrestre.

Depuis le 31 juillet 2018, le général MICHON est commandant des écoles militaires de Draguignan, commandant de l'école de l'infanterie, commandant de la base de défense de Draguignan.

Le 1er janvier 2019, il est promu général de division.

Il est marié avec Anne-Sophie et père de quatre enfants.

## Les Pensionnaires des Invalides

Par le général de corps d'Armée Christophe de Saint Chamas



Construit à la demande du roi Louis XIV à partir de 1670, pour y accueillir ses vieux soldats, « caducs et estropiés », anciens et blessés, dirions-nous aujourd'hui, cet édifice devait être grandiose pour deux raisons. Voulu par le roi, il devait témoigner de sa grandeur. Mais il devait également faire honneur aux hôtes de marque qui allaient être accueillis : les invalides, ces serviteurs qui s'étaient montrés prêts à sacrifier leur vie au service du roi.

Pouvant accueillir mille six cent pensionnaires, cet hôtel en accueillit à certaines époques plus de six mille. Mais après 1870, lorsque la conscription fut instaurée, le nombre de soldats ayant fait carrière diminua progressivement et avec lui, le nombre de pensionnaires des Invalides.

La place rendue disponible fut opportunément occupée. Le gouverneur militaire de Paris quitta la place Vendôme en 1897 pour s'installer dans l'hôtel des Invalides. Le musée de l'artillerie fut installé, avant de devenir le musée de l'armée. En 1913, il ne restait qu'une dizaine de pensionnaires et l'approche technocratique avait incité à imaginer la fermeture du site à ses ayants droit légitimes. La première guerre mondiale rappela le pays à son devoir de fidélité à l'égard de ses soldats et de nombreux blessés furent accueillis à côté des pensionnaires. En 1920 fut créée, à l'emplacement historique de l'infirmerie, l'institution nationale des Invalides, l'INI devenue établissement public en 1991 et dont le directeur est un médecin général.

Aujourd'hui, le général gouverneur militaire de Paris est l'autorité opérationnelle de la place de Paris. Il assure notamment le soutien des entités de la garnison et la coordination des nombreuses activités organisées sur le site des Invalides.

Le gouverneur des Invalides est un officier général nommé par décret au moment de quitter le service. Il est alors maintenu en activité avec un statut propre et un mandat de cinq années renouvelable. Membre du conseil d'administration du musée de l'armée et vice-président de celui de l'INI, il est l'autorité morale chargée de veiller sur les pensionnaires des Invalides : si le Président de la République est de par ses fonctions de chef des armées, le protecteur des pensionnaires, le gouverneur des Invalides veille sur eux en son nom et au nom de la hiérarchie militaire. Il témoigne au quotidien de leur attachement et de leur fidélité. Il est également le détenteur de l'étendard des Invalides, porté par une garde composée de pensionnaires. Cet emblème porte dans ses plis l'inscription en lettres d'or : « Tous les champs de bataille ».



### Mais qui sont ces pensionnaires ?

Jadis, un pensionnaire était un soldat démobilisé dont les états de service permettaient d'être accueilli aux Invalides. Après la seconde guerre mondiale, les conditions d'admission ont été codifiées. Aujourd'hui, pour devenir pensionnaire, il faut être titulaire d'une pension militaire d'invalidité d'un taux de 100% (85 % si l'on a plus de 50 ans). Ces pensions sont attribuées par la sous-direction des pensions qui relève du secrétariat général pour l'administration. Le directeur de l'INI étudie les candidatures et prononce l'admission provisoire au centre des pensionnaires. L'admission définitive est proposée six mois plus tard au conseil d'administration par le gouverneur des Invalides.

Ces pensionnaires sont les témoins de notre histoire militaire, des pages de gloire et des épreuves traversées. Se côtoient quotidiennement des combattants de la seconde guerre mondiale, ayant connu Bir Hakeim, l'Italie, le débarquement de Provence, celui du 6 juin 44 et les combats de la libération, des résistants, déportés résistants, déportés politiques, victimes civiles des bombardements aériens... A cette génération s'ajoutent des combattants de la guerre d'Indochine, prisonniers du Viet-minh, dont certains avaient libéré la France. La génération de la guerre d'Algérie est également très présente, avec des soldats de tous grades, engagés en Afrique du nord.

Et n'oublions pas tous les pensionnaires, anciens appelés ou engagés, blessés en service, qui ont souvent besoin d'un accompagnement médical exigeant. L'INI est la seule structure adaptée (et légitime) pour les accueillir. Les plus jeunes pensionnaires ont connu l'Afghanistan, le Sahel, ou sont des victimes du terrorisme.

Ce tour d'horizon montre que l'INI accueille toutes les générations de blessés et de victimes de guerre, dans cet esprit de fidélité et de reconnaissance dont la France peut être fière.



(c) ADC Olivier DUBOIS - Sirpa Terre 2007

### Qui peut être hospitalisé aux Invalides ?

Aux Invalides, la médecine a toujours été à la pointe du progrès. C'est encore le cas aujourd'hui, où le service de médecine physique et réadaptation (MPR), les soins de suite post opératoires, l'accompagnement des syndromes post-traumatiques ou les travaux du CERAH (Centre d'étude et de recherche sur l'adaptation au handicap) permettent une prise en charge du meilleur niveau, dès la sortie des hôpitaux des armées. Tout soldat sortant d'un hôpital militaire peut être orienté vers l'INI si son parcours l'impose.

Mais à côté des soldats, ayants droit légitimes, sont accueillis leurs aînés anciens combattants ainsi que des patients proposés par d'autres hôpitaux. Sécurité sociale et mutuelles permettent cette prise en charge médicale. Chacun comprendra que les admissions sont possibles, sans être acquises, la priorité devant rester au monde combattant.

### Que se passe-t-il d'autre aux Invalides ?

Mais alors, les Invalides sont un hôpital me direz-vous. Vous l'avez compris, c'est une structure hospitalière d'exception, qui accueille et soigne. Mais autour des pensionnaires, les Invalides sont un village. Trois musées s'y côtoient, les musées de l'armée, de la Libération et des plans reliefs.

Au centre du site, l'église Saint Louis assure trois fonctions : cathédrale de l'évêque aux armées françaises, église des soldats (ils peuvent s'y marier ou baptiser...) et chapelle des pensionnaires qui peuvent y venir tous les dimanches.

Enfin, la cour d'honneur est le site le plus emblématique où le gouverneur militaire de Paris organise et accueille de nombreuses cérémonies officielles, prises d'armes, honneurs militaires... Et comme le site est unique au monde, le musée de l'armée y organise expositions temporaires, activités culturelles et de nombreux concerts ouverts au public.



(c) Philippe de Poulpiquet

Pour conclure, si le dôme des Invalides abrite admirablement le tombeau de Napoléon, le lanternon qui domine sa coupole, point culminant de Paris lors de sa construction, est un remarquable témoin de la fidélité séculaire de l'Etat à l'égard de ses Invalides, à l'égard de ses obligés.

*Général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas  
Gouverneur des Invalides*

## Biographie du Général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas Gouverneur de l'Institut National des Invalides

Saint-cyrien de la promotion Général Rollet (78-80), le général de corps d'armée Christophe de Saint Chamas est officier de cavalerie, breveté de l'Ecole de Guerre, auditeur de la 55<sup>e</sup> session du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et de la 58<sup>e</sup> session de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale.

Il sert trois reprises à la Légion étrangère avant de la commander de 2011 à 2014. Il alterne les postes en administration centrale (Etat-major des armées, cabinet du ministre de la défense...) et en unités opérationnelles.

Il est engagé dans plusieurs opérations : Guerre du golfe, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Balkans, République de Côte d'Ivoire, Afghanistan.

De 2014 à 2017, il est Officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, commandant de zone terre Nord-Ouest et commandant d'arme de la place de Rennes.

Le 1er août 2017, il est nommé Gouverneur des Invalides.



## Le 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Bataillon de Réserve Ile-de-France



Créé en juin 2013, avec un socle de quelques cadres, le 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie compte désormais 650 personnels, et une dizaine de personnels d'active, notamment dans les fonctions support (soutien, secrétariat, ...). Il devrait atteindre son effectif cible (689 pax) courant 2019.

**Mais quelles sont les missions de cet unique régiment de Réserve de l'Armée de Terre ? Et quel est son bilan 5 ans après sa création ?**

Le régiment compte actuellement 4 compagnies de combat et un état-major. Ce dernier et deux des compagnies sont basées sur Paris, au Fort Neuf de Vincennes, tandis que les deux autres sont implantées sur le camp des matelots à Versailles. Cette implantation colle aux bassins de recrutement parisiens.



LCL NICPON  
Chef de Corps du 24e RI

### Quelle préparation opérationnelle ?

Un réserviste du 24<sup>e</sup> RI réalise, en moyenne, 40 jours par an. La moitié de ce temps est consacré à la préparation opérationnelle, 15 jours à la projection en Sentinelle, et le solde en mission diverses.



Instruction sur la défense aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques



Entraînement en conditions opérationnelles

La préparation opérationnelle est fondée sur un cycle de 2 ans, permettant une rotation des compagnies sur les efforts de projection ; ce rythme permet également d'assurer à chaque commandant d'unité une projection organique sur Sentinelle pendant son temps de commandement. Il permet aussi aux personnels des années de moindre activité entre deux projections, et de réduire ainsi les tensions avec leur vie personnelle et professionnelle.

Le cycle de préparation opérationnelle tient compte des missions des compagnies. Certaines vont donc prioriser les pré-requis Sentinelle avant projection, tandis que d'autres travailleront davantage les MICAT (missions communes à l'armée de Terre).



Instruction sur l'armement



Entraînement aux Techniques d'Intervention Opérationnelles Rapprochées

Le 24ème RI ne dispose pas de ses propres infrastructures de préparation opérationnelle, approche logique compte tenu d'une présence non permanente.

Il utilise donc les infrastructures des deux quartiers (Sittal, salle simulation, ...), celles interarmes de l'Île-de-France (Satory, Beynes, ...), celle du 121ème régiment du Train à Montlhéry qui appartient aussi au COMLOG (Commandement Logistique des Forces), et enfin des sites non militaires avec des conventions, comme le Fort de Corneilles en Paris, ancien centre d'entraînement commando du 24ème RI.

Bien entendu, le régiment utilise également les camps, comme par exemple à Fontevraud.



**Quel est le bilan des engagements opérationnels du régiment ?**

La priorité du régiment est l'engagement OPINT (Opérations Intérieures : Sentinelle ou autre). Le niveau d'engagement va croissant, au rythme de la croissance des effectifs (200 recrutements par an depuis 2 ans).



*Les réservistes du 24e RI en mission de contrôle de zone et de protection de points sensibles à Lyon*

En 2017, le Régiment a réalisé l'engagement continu d'une section PROTERRE pendant 6 mois en autorelève sur Paris. Sur le second semestre, il a engagé une section sur le Groupement Circulation et Escorte du défilé du 14 juillet pendant 1 mois, une autre section PROTERRE sur la protection du Download Festival à Montlhéry, une section pendant 2 mois à Lyon, et des groupes en renfort d'autres unités du COMLOG pendant les Sentinelle de fin d'année.



*Les militaires du 24e RI en mission à Paris*



*Mission de surveillance et de contrôle de zone sensible, les Braves veillent et protègent !*

En 2018, le 24<sup>ème</sup> RI aura projeté sa première Unité PROTERRE à deux sections (UP2) pendant 2 mois, en assurant le commandement de l'UP3 de rattachement (Unité PROTERRE composée d'une compagnie avec section commandement). La dernière section était composée de personnels d'active du 515<sup>ème</sup> régiment du Train. Il l'aura fait tout en reconduisant les missions socles de l'année précédente (GCE, ...) et en projetant d'autres sections PROTERRE sur Sentinelle sur l'année, et notamment en fin d'année pour permettre aux camarades d'active de prendre leur congé.

Le retex de ces projections est très favorable, avec quelques interventions qui ont valu à des Braves <sup>(1)</sup> quelques belles récompenses.



*Patrouille en véhicules des Braves du 24<sup>ème</sup> RI dans le cadre de missions de protection du territoire*



*Les soldats du 24 en mission SENTINELLE*

### Quelles autres missions réalisent le 24<sup>ème</sup> RI ?

L'entraînement du régiment est aligné sur les autres régiments d'active du COMLOG. Le 24<sup>ème</sup> RI participe donc à des exercices, pour développer ses savoir-faire MICAT et travailler son aguerissement.

Il a ainsi participé au CIADA <sup>(2)</sup>, exercice annuel de synthèse des divisions d'application avec une section (UP1) en mai. Nos soldats ont ainsi pu travailler le franchissement et la protection de FOB (forward operating base).

Une autre UP1 a intégré l'exercice interallié FALCON AMARANTE de la Brigade Parachutiste fin 2018. Sa mission était alors de protéger un PC tactique, face à des unités hostiles.

L'exercice était en anglais, et nos Braves ont pu montrer leur parfaite maîtrise des langues.



*Exercice interallié FALCON AMARANTE*



*Coopération en anglais avec les armées alliées*

Bien entendu, nous avons les mêmes missions socles que les UIR (unité d'intervention de réserve) des régiments d'active, comme les gardes, les services, et les cérémonies.

A ce titre, nous avons d'ailleurs eu la chance d'être régiment mis à l'honneur lors d'une cérémonie présidée par le CEMAT (Chef d'Etat-Major de l'armée de Terre) dans la Cour d'Honneur des Invalides le 20 novembre dernier.

### Quels sont les challenges du régiment pour 2019 et 2020 ?

Notre premier sujet est l'aguerrissement. Plusieurs de nos personnels rentrent d'un séjour à la BIM (brigade d'infanterie de montagne) pour réaliser des tirs en montagne, et se préparer ainsi à un exercice commun de nos réservistes fin 2019. Nous espérons profiter rapidement de période en centre d'entraînement commando et au

Cenzub. Le second est l'enrichissement des missions opérationnelles, avec des projections de PC et des zones logistiques, en profitant des missions des autres unités du COMLOG.

Nous sommes en train de revoir notre socle de formation pour densifier l'instruction. Nous venons de former notre maître de SIMU (simulation), d'être certifié pour la formation secourisme et comme centre d'examen TOEIC, compte tenu des 13 langues étrangères parlées au régiment.



Aguérissent et tir de combat en montagne pour les réservistes du 24<sup>e</sup> RI

Cette base de compétences linguistiques nous donne un socle pour envoyer des personnels en mission extérieure. Nous préparons nos Braves pour intégrer les équipes du sas de fin de mission opex, et plusieurs projections individuelles.

Enfin, nous réorganisons notre soutien. La taille et le rythme du régiment nous amènent à créer une CCML (compagnie de commandement maintenance et logistique) pour soutenir les compagnies dans de bonnes conditions, avec un parc matériel qui s'accroît. Nous devrions notamment percevoir nos premiers landrover cette année, et récupérer des motos.

*Lieutenant-colonel Claude NICPON  
Chef de corps du 24<sup>e</sup> RI*

### **Historique du 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui fête les 75 ans de sa recréation en 2019.**

Le 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (24<sup>e</sup> RI) est le seul régiment de l'Armée de Terre exclusivement composé de réservistes opérationnels. Il fait partie du pilier Commandement Logistique des Forces (COM LOG). Ses réservistes opérationnels font partie de la Garde Nationale.

Le 24<sup>e</sup> RI est l'héritier du Régiment Royal créé en 1656, dont le premier Colonel fût le Duc d'Arpajon. Il est renommé au sein de l'armée de Turenne.

Il devient Régiment de Brie à partir de 1775 puis 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie sous la Révolution Française.

Sous l'Empire, le régiment se couvre de gloire à Iéna (1806) et à Friedland (1807), où il anéantit une partie de la garde russe. Il participe aussi aux batailles d'Eylau (1807), d'Essling (1809) et de Wagram (1809). Envoyé en Algérie lors de la Restauration, il s'y distingue par sa bravoure, notamment lors des combats de la Chiffa (1836).

Il s'illustre dans la défense du territoire national en 1870, et lors des deux conflits majeurs du XX<sup>e</sup> siècle. En 1914, il participe à la Bataille de la Marne, et connaîtra tous les théâtres du conflit (Artois 1915, Verdun 1916, Chemin des Dames 1917, Aisne 1918...).

Le Régiment est en garnison à Paris lorsqu'éclate la seconde Guerre Mondiale. Il appartient à la Division de Paris.

Il combat en Belgique et dans les Ardennes où il est pratiquement détruit le 10 juin 1940, en ayant rempli sa mission : tenir sans esprit de recul. Le régiment est recréé à Paris en septembre 1944, sous l'appellation 24<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie, en associant des cadres de la 2<sup>e</sup> DB et de la 1<sup>ère</sup> DFL, et les groupes FFI de Paris et des Yvelines.

Après 1945, le Régiment retrouve la région parisienne, avec pour mission la défense de Paris. Il y gagne son surnom de « Régiment de Paris ».

(1) surnom des soldats du régiment, le régiment étant appelé par Napoléon 1<sup>er</sup> Brave 24 après sa contribution à la bataille de Friedland en 1809  
(2) camp interarmes des divisions d'application



La garde au Drapeau du 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et deux compagnies de Braves dans la cour des Invalides le 20 novembre 2018



Les insignes successifs du 24<sup>e</sup> RI

En 1984, il ajoute à sa mission opérationnelle la fonction de Régiment d'Honneur de la Présidence de la République, et participe à ce titre à toutes les cérémonies parisiennes.

Le Régiment sera projeté en Bosnie dans le cadre d'un mandat de l'Onu en 1994. Implanté au Fort de Vincennes depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, il y est dissous en 1997 suite à la fin du service militaire.

Le Régiment est recréé à Vincennes en juin 2013, sous le nom de 24<sup>e</sup>me Régiment d'Infanterie – Bataillon de Réserve d'Ile de France.

Son Drapeau est décoré de la Croix de Guerre 14-18 avec deux Palmes et une étoile de Vermeil, de la Croix de Guerre 39-45 avec une Palme. Il porte depuis 1919 la Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre 14-18. Dans les plis du Drapeau sont inscrits huit noms de batailles : Valmy 1792, Hondschoote 1793, Gênes 1800, Iéna 1806, Friedland 1807, Les Deux Morins 1914, Artois 1915, l'Aisne 1918.

Le Régiment reste fidèle à sa devise « *Sans Egal* ». Ses soldats portent toujours le surnom donné par Napoléon 1<sup>er</sup> : « les Braves du 24<sup>e</sup>me RI ». L'insigne du 24<sup>e</sup>me RI associe les couleurs du régiment de Brie (en référence à son passé royal de vieux régiment) et la nef de Paris, rappelant le lien avec la capitale depuis 1903.

Source : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)



Les Braves du 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie défilant sur les Champs Elysées le 14 juillet 2016

## Une année bien remplie pour les Réservistes du 8<sup>e</sup> RPIMa

### Préparation opérationnelle et missions de protection



La 10<sup>e</sup> Compagnie du 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine est l'unité élémentaire PROTERRE du régiment, composée de réservistes et dont la mission première est la contribution à la Protection du territoire national.

Ses rangs comptent des hommes et des femmes motivés provenant de tous les milieux et ayant des activités diverses (étudiants, employés du privé ou du secteur public, entrepreneurs et indépendants, ou en recherche d'emploi...). Ils sont issus soit directement du civil, soit sont d'anciens d'active ou d'anciens appelés). Mais tous ont en commun d'être Volontaires pour servir leur pays en se formant et s'entraînant pendant plusieurs jours et semaines par an pour remplir des missions de protection du territoire.

En 2018, les activités de la compagnie de réserve du 8<sup>e</sup> RPIMa ont été riches et variées.

Deux formations militaires initiales de réserviste (FMIR) ont été conduites. Une s'est tenue en début d'année dans un froid obligeant à la rusticité et l'autre, sous un climat sec et chaud, en plein été, sous la forme d'un programme dit de « nouvelle génération ».

Les militaires du rang qui remplissaient les conditions requises ont également pu suivre un stage de certificat d'aptitude militaire élémentaire (CAME) et de certificat d'aptitude technique élémentaire (CATE) leur ouvrant l'accès à des postes de cadre de contact. Plusieurs personnels ont pu suivre des formations en école d'instruction pour passer sous-officier, ou officier pour certains.

En parallèle et tout au long de l'année, les réservistes de la 10<sup>e</sup> compagnie ont suivi des entraînements et des formations leur permettant de progresser et de se perfectionner dans certains domaines de spécialité et d'être à niveau concernant les prérequis pour pouvoir partir en mission.

Ainsi, lors des préparations avant mission, les militaires de la compagnie de réserve ont pu effectuer des séances de tir de combat au fusil d'assaut (FAMAS) et au pistolet automatique (PA). Ils ont révisé leurs acquis ou découvert les techniques de prévention et secours civique (PSC1) et de secours au combat (SC1). Ils ont également suivi des formations sur les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, ainsi que sur la conduite à tenir en cas d'engins explosifs improvisés. Après avoir été formés sur le cadre réglementaire de l'usage de la force et de la légitime défense, les réservistes se sont entraînés aux techniques d'intervention opérationnelle rapprochée (TIOR).

Les jeunes les plus méritants et les plus assidus ont pu participer au stage de parachutisme militaire qui se déroule à l'école des troupes aéroportées de Pau et passer leur « brevet para ».

Formés et motivés pour servir, les réservistes de la compagnie ont contribué aux missions de protection du régiment, soit sous la forme de gardes de site sensibles, soit au sein de patrouilles dans le cadre de l'opération Sentinelle. Une poignée de personnels, spécifiquement aptes, et ayant servi de longue date et de belle façon la compagnie, ont eu la chance d'être projetés plusieurs mois en mission extérieure.

Au final, cette année a été bien remplie pour les marsouins parachutistes de la 10<sup>e</sup> compagnie. Gageons que 2019 sera tout aussi active ! Si vous êtes de la région de Castres/Toulouse et que vous souhaitez vous engager dans la réserve au 8<sup>e</sup> RPIMa, contacter nous au 05 63 62 55 81 ou par email : [lionel.gesbert@intradef.gouv.fr](mailto:lionel.gesbert@intradef.gouv.fr) et/ou [stephane.gilabert@intradef.gouv.fr](mailto:stephane.gilabert@intradef.gouv.fr).

Lieutenant André



## Le 8<sup>e</sup> RPIMa participe au RAID de la Voie Sacrée Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918



Pour commémorer le centenaire de la fin de la guerre 14-18, la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) a organisé les 20 et 21 octobre 2018, le « Raid de la Voie Sacrée » entre Verdun et Paris.

Une équipe représentant le 8<sup>e</sup> RPIMa a participé à cette course exigeante de 250 kilomètres au cours de laquelle 120 équipes venues de toutes les garnisons et clubs, de France et de Belgique (une équipe) ont eu à traverser ces terres du Nord-Est tant marquées par l'Histoire. Composée de quatre raiders, (trois toujours en course et un assistant-remplaçant – le lieutenant Pascal, l'adjudant Sandrine, le sergent-chef Raphaël et le caporal-chef Adélaïde), l'équipe du 8 a enchaîné durant deux jours les tronçons de trail, VTT et swimrun, le tout en orientation.



Les représentants du 8<sup>e</sup> RPIMa sur le Poidum

Au départ de Verdun le 20 octobre, la tension est palpable chez chacun. Le programme de la première journée est chargé : 125 kilomètres déclinés en 5 épreuves, dont la première, un swimrun avec une eau à 12°C ! Suivent 28 Km de trail et 94 km de VTT, agrémentés d'orientation compliquée, de gestion de crampes ainsi que de rotations d'équipiers afin de toujours garder une féminine en course et rallier l'arrivée le plus vite possible. Après 8h d'effort, les Volontaires sont classés 21<sup>ème</sup> sur 120. Un peu déçus, ils ne comptent pas en rester là !



Après une courte nuit sous tente, les douleurs des épreuves de la veille se font sentir. Il faudra néanmoins repartir pour affronter les 125 derniers kilomètres, reliant Montmirail à l'INSEP. Les traits de l'ensemble des concurrents, sont tirés. Mais tous n'ont qu'une envie, en découdre, avec les forces qu'ils leur restent.

Les épreuves s'enchaînent sur un rythme soutenu. Les transitions, brefs instants de repos, sont de plus en plus attendues et appréciées. Les 20 derniers kilomètres de VTT s'effectueront essentiellement sur les pistes en bord de Seine, afin de rallier l'INSEP, kilomètre 250 !

Journée fructueuse pour l'équipe du 8 qui se classe 7<sup>ème</sup>. Une performance qui permet aux Volontaires de remonter à la 13<sup>ème</sup> place du classement général, et de monter sur la deuxième marche du podium au classement mixte.

Même si le résultat obtenu a comblé les paras, l'essentiel était bien de rendre hommage, symboliquement, à tous les militaires et sportifs morts au champ d'honneurs, il y a un siècle. Un objectif largement atteint !

Capitaine Maxime  
Officier Communication du 8<sup>e</sup> RPIMa





## Un officier d'Infanterie de la Grande Guerre parrain de promotion Le Lieutenant Henri TOURTEL, parrain de la 131<sup>e</sup> promotion ORSEM

L'histoire de ce choix est singulière. Comme le veut l'usage, la Réunion des ORSEM devait proposer un nom de promotion. En cette année du centenaire de la fin de la Grande guerre, elle entendait tirer de l'oubli l'un des innombrables officiers de réserve mort pour la France.

Des heures de consultation d'archives ont ainsi permis d'identifier les officiers décédés le 24 août 1918 soit un an jour pour jour avant la date de la cérémonie de baptême de la 131<sup>ème</sup> promotion du CSORSEM. Seul l'un d'entre eux était affecté en état-major et c'est ainsi que fut retenu le lieutenant Henri Tourtel.

Henri Jean Tourtel est né en 1882 à Tantonville en Meurthe et Moselle. Après un service militaire dans des unités de cavalerie, il rejoint la réserve en 1908 comme fantassin et est notamment affecté au 69<sup>ème</sup> RI où il est promu sous-lieutenant en 1912.

A la mobilisation d'août 1914 il rejoint le 226<sup>ème</sup> RI qu'il ne quittera qu'en septembre 1915 pour rejoindre l'état-major du 6<sup>ème</sup> Corps d'Armée.

Au cours de la Grande guerre le lieutenant Henri Tourtel aura participé à la plupart des batailles d'importance du conflit : campagne des frontières d'août 1914, bataille de la Marne, course à la mer jusqu'en Belgique, bataille d'Artois, bataille de Verdun, première et deuxième bataille de la Somme. Sur les 49 mois effectués au front il ne se sera absenté que 14 jours.

En juillet et août 1918 il suit l'état-major du 6<sup>ème</sup> Corps d'Armée dans les Vosges et en Alsace. Grièvement blessé au cours d'une mission de liaison le 22 août, il décède de ses blessures le 24 août 1918.

Il meurt pour la France décoré de la Croix de guerre, cité deux fois dont une à l'ordre de l'armée, et fait chevalier de la légion d'honneur le 23 août 1918.



Henri Tourtel appartenait à une famille de brasseurs à la tête d'une entreprise d'envergure nationale. Diplômé d'HEC en 1904 il était appelé à prendre à terme la direction de l'entreprise familiale. Le destin en a décidé autrement. Décédé sans enfant tout comme son cousin Paul Tourtel également mort durant la guerre, il n'y aura pas d'héritiers en mesure de diriger l'entreprise. Elle périlitera jusqu'à la seconde guerre mondiale avant de s'effondrer à la fin du conflit. Ne subsiste aujourd'hui qu'un nom de marque.

Par son parrain, la 131<sup>ème</sup> promotion ORSEM assume donc une charge symbolique forte : celle du sacrifice des officiers de réserves et celle de la saignée dans toutes les composantes de la société française.

*Colonel Bernard BON*

*Président de la Réunion des ORSEM*





## Célébrations de la Saint Maurice 2018

14 et 15 septembre 2018

Plus un arbre veut croître, plus il doit enfoncer profondément ses racines dans le sol. Consciente de cette règle de la nature, l'Infanterie française, pour poursuivre son développement, a placé l'origine de ses traditions dans l'antiquité romaine, en choisissant comme saint patron, Saint Maurice, chef de la légion thébéenne, qui subit le martyre en compagnie de 6 600 légionnaires romains, dans les années 280 de notre ère.

Les traditions ne sont pas qu'une vague commémoration. Elles entretiennent la mémoire, favorisent l'esprit de corps et perpétuent les valeurs. La commémoration de la Saint Maurice 2018 remplit parfaitement ces trois objectifs :

### Devoir de mémoire

Le vendredi 14 septembre, une délégation de l'ANORI s'est retrouvée sous l'Arc de Triomphe, devant la Dalle Sacrée, pour raviver la Flamme et déposer une gerbe devant la tombe du Soldat Inconnu.

La FNAC – Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, le BDI – Bund der deutschen Infanterie (fédération de l'Infanterie allemande) et la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère déposèrent également chacun une gerbe.

Le général DARY, président du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, et le général commandant la deuxième brigade présidaient la cérémonie. Le sergent-chef Francis ANTOINE portait le Drapeau de l'ANORI.



Le SCH ANTOINE, porte Drapeau de l'ANORI sur les Champs Elysées

Les autorités saluent le Drapeaux des Chasseurs



Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu



Des membres fidèles de l'ANORI autour de leur Drapeau et de leur Président sous l'Arc de Triomphe





Cérémonie à la Plaque des Préparations Militaires



Drapeaux, représentants officiels, sonneries du clairon et lecture de l'Ordre du Jour

Le samedi 15 septembre matin, dépôt de gerbes à la Plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf de Vincennes, avec lecture de l'ordre du jour et lecture du récit commémoratif de Saint Maurice, Julien SABOURET ayant joué les sonneries réglementaires.



Des membres de l'ANORI participant à la cérémonie de dépôt de gerbe à la Plaque des Préparations Militaires

### Esprit de corps et convivialité

Pot sur la terrasse des locaux du 24<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Bataillon Ile-de-France (installés dans l'ancien mess des officiers du Fort Neuf) ; le pot était parfaitement organisé et très convivial et - petit supplément non prévu au programme mais hautement apprécié de tous les participants - le lieutenant-colonel Claude NICPON, chef de corps du 24<sup>ème</sup> RI (unité de réserve), nous a fait l'honneur et le plaisir d'organiser une visite de son bureau, qui sert aussi de musée en attendant d'avoir une Salle d'Honneur.



Accueil par le LGL NICPON, chef de corps du 24<sup>ème</sup> RI



Membres de l'ANORI et participants sur la terrasse du 24<sup>ème</sup> RI

Il a lancé un appel à don pour enrichir les collections. Il est intéressé par tout objet, document, livre, carte, etc. se rapportant au 24<sup>ème</sup> RI, héritier du Régiment Royal créé en 1656, devenu en 1775 le Régiment de Brie, qualifié de « Régiment des Braves » et surnommé « le Régiment de Paris ».

L'ANORI, qui a à cœur d'aider ce régiment, dont elle avait salué avec satisfaction la recreation en juin 2013, a relayé cet appel par un communiqué et poursuivra cette mission.

Enfin, le repas des Chasseurs permet à tout un chacun de se restaurer et d'échanger souvenirs et impressions.

Samedi après-midi, cérémonie de la passation du Drapeau des Chasseurs et commémoration de la Sidi Brahim, au cours de laquelle le sergent-chef Francis ANTOINE portait le Drapeau de l'ANORI. Lors de cette cérémonie, l'unique

drapeau des chasseurs gardé par le 16ème Bataillon de Chasseurs est passé sous la garde du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins pour une période d'un an. A cette occasion, le 27ème BCA a également remis le fanion du 8ème Bataillon de Chasseurs à Pied, Bataillon de Sidi Brahim, au Groupement de Recrutement et de Sélection (GRS) de Vincennes, lieu où reposent les héros de Sidi Brahim.



Le Drapeau des Chasseurs gardé par le 27<sup>e</sup> BCA



Le Drapeau des Chasseurs et les fanions de la Sidi Brahim

### Transmission des valeurs

Tout au long de ces deux journées, les valeurs de courage, fidélité, honneur, engagement, entraide et solidarité ont été longuement rappelées dans les différents récits et discours aussi bien que dans les diverses cérémonies.

Mission accomplie donc, et rendez-vous est pris pour l'édition 2019, où nous vous attendons nombreux.



Le fanion du 8e Bataillon de Chasseurs à Pied gardé par le Groupement de Recrutement et de Sélection



Le SCH ANTOINE Porte Drapeaux de l'ANORI

## Connectez-vous !

Visitez le site Internet, la page Facebook et le compte Twitter de l'ANORI



Pour vous tenir au courant au jour le jour du programme d'activité de l'ANORI.  
 Pour relire les reportages et revoir les photos des cérémonies.  
 Pour mieux connaître les traditions de l'Arme et l'histoire des Régiments qui la composent.  
 Pour découvrir ou déposer des petites annonces

Connectez-vous sur le site Internet de l'ANORI  
<http://anorinfanterie.free.fr>

Et pour nous envoyer des articles sur les activités de votre unité de réserve ou sur les Traditions :  
[anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr)

**L'ANORI est également active sur Twitter et Facebook.**

## Histoire de Saint Maurice

### Saint Patron des Fantassins



Dans les dernières années du troisième siècle de notre ère, l'empereur Dioclétien fit paraître un édit donnant l'ordre de sacrifier au culte des dieux de Rome et de l'empereur. Le César Constance Chlore proclama cet édit à son armée qui stationnait dans la haute vallée du Rhône, près de la Savoie et du Lac de Genève.

Forte de 6 600 soldats placés sous les ordres de MAURICE, la légion Thébéenne qui tirait son nom de la région où elle avait été levée, Thèbes en Egypte, était chrétienne. Ses guerriers étaient rompus à tous les combats. Ils avaient conservé leur Foi, pure et bien vivante, tout en servant fidèlement l'Empire. C'est la raison pour laquelle, ils répondirent noblement au César : « Nous sommes Chrétiens. Nous ne pouvons donc ni renier notre foi en sacrifiant aux idoles, ni persécuter nos frères ». Cette belle et digne réponse irrita le César. Aussitôt, il fit appliquer la décimation, sanction qui punissait les troupes coupables de rébellion en tirant au sort et en décapitant un soldat sur dix. 660 soldats de la légion furent passés par les armes.

Par cet immense massacre, il voulait impressionner les survivants et les contraindre à adorer les idoles, mais ceux qui n'avaient pas été désignés pour mourir encourageaient les martyrs. Voyant leur fermeté dans la Foi, le César en fit décapiter 600 autres, le lendemain... Maurice, Exupère, Innocent, Candide et leurs compagnons furent massacrés au lieu-dit AGAUNE, en Suisse, et ensevelis sur les lieux. La *Passion des Martyrs d'Agaune*, par l'évêque EUCHER de Lyon, prête à Maurice ces paroles : « Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais avant tout serviteurs de Dieu. Nous te devons l'obéissance militaire, mais nous lui devons l'innocence. Nous préférons mourir innocents que vivre coupables ».

Tous périrent par le glaive, acceptant d'être soumis aux lois de l'empire tout en restant fidèles à leur Foi. Magnifiquement, ils ont rendu à César, ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu.

Vers 380, Théodule, premier évêque connu du Valais, transporte les restes des martyrs sous la falaise et y construit une première basilique en leur honneur. Aujourd'hui, le nom de Saint-Maurice est porté par 525 églises paroissiales. Avec honneur, 69 villes et villages s'appellent Saint Maurice.

L'Infanterie Française a adopté comme patron Saint Maurice, qu'elle célèbre tous les 22 septembre.

Ce texte est tiré, d'une part, de la *Legenda Aurea* de Jacques de Voragine et d'autre part du site Internet de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune dont l'adresse est : <http://www.abbaye-stmaurice.ch/>



## Appel de l'ANORI pour la salle d'Honneur de l'Infanterie

### Devoir de Mémoire au profit de l'Ecole de l'Infanterie

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a déjà lancé en 2013 un appel pour compléter la collection d'insignes de la Salle d'Honneur de l'Infanterie. Cet appel portait sur environ soixante-dix insignes de régiments d'Infanterie métropolitaine et a permis de combler des lacunes.

Aujourd'hui, l'appel est plus large, car la Salle d'Honneur est maintenant équipée (même s'il reste encore à faire) et elle étend ses recherches à des pièces de collection diversifiées et pas seulement à des insignes.

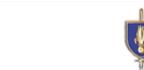
Sont souhaités notamment des uniformes complets des différentes subdivisions de l'Arme et de toutes les époques, ainsi que des pièces d'uniformes (képis, calots, casques, losanges de bras, soutaches, insignes en tissus, ceinturons avec boucles, équipements divers, fanions, flammes de tambour et de clairon, médailles, artisanat de tranchées avec des décors se rapportant à l'Infanterie, souvenirs personnels, etc.).

En ce qui concerne les insignes de l'Infanterie métropolitaine, il y a encore des insignes qui n'ont pas été trouvés. Il convient en plus de renforcer la présence des unités d'Infanterie de marine (ou coloniale), de la Légion étrangère, des Parachutistes (chasseurs parachutistes, RPIMa, REP), Chasseurs à pied (en particulier Chasseurs pyrénéens), alpins et mécanisés, de Zouaves, de Tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, de Tirailleurs sénégalais.

C'est donc là une mission de première importance qui s'offre aux Fantassins d'active, de réserve ou tout simplement Anciens et à leurs Amis pour les Traditions de l'Infanterie et la Mémoire de l'Arme et de toutes ses subdivisions.

Que tous ceux qui pourraient faire don de telles pièces de collection à la Salle d'Honneur de l'Infanterie se fassent connaître auprès de l'ANORI :

- soit par Internet : [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr) ;
- soit par courrier auprès du président :  
Colonel (r) Philippe MARTIN 13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN.



## Formation du Bataillon de Chasseurs du Liban (janv.- août 1927)

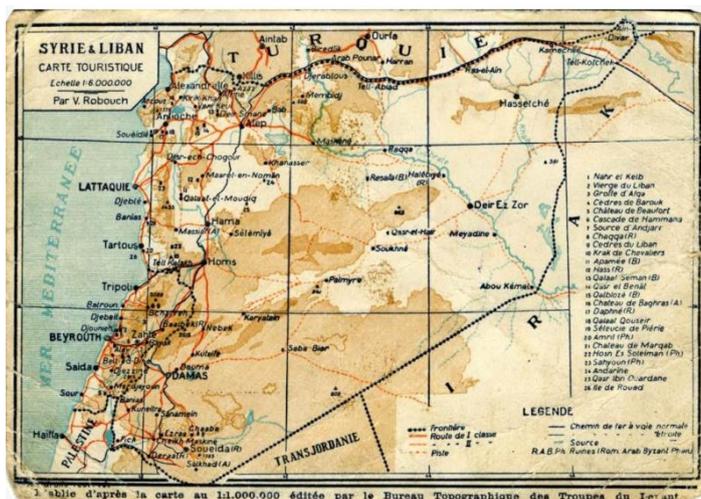
Par le capitaine (r) Christophe SOULARD



Le bataillon des Chasseurs libanais, né pendant l'entre-deux guerres, n'a survécu que quelques temps à l'Armistice de juin 1940. Il plonge pourtant ses racines dans le premier conflit mondial. Ses premières missions visent à pacifier une région sous haute tension.

Alors que les soldats sont engagés en pleine bataille de Verdun, les Alliés ouvrent un front au Moyen-Orient, pour contrer l'armée ottomane qui fait cause commune avec l'Empire allemand.

La France décide le 15 novembre 1916 de prêter son concours aux populations arméniennes et syriennes désireuses de combattre contre les Turcs. Elle crée le Détachement français de Palestine-Syrie (DFPS - lire encadré) fort de 5.000 hommes dont un régiment de la Légion d'Orient qui stationne à Chypre. Cette dernière peut accueillir des volontaires arméniens et syriens de nationalité ottomane. Ils sont envoyés à Marseille et Bordeaux, pour la prise en compte administrative et la formation militaire avant de revenir à Chypre. La Légion d'Orient est encadrée par des officiers et des sous-officiers français, sous le commandement du commandant d'infanterie Louis Romieu. Elle est aussi déployée en Cilicie (Cukurova), sur la côte du Sud-Est de l'Asie Mineure (Turquie d'aujourd'hui).



La carte de la Syrie et du Liban dans les années 1920, où stationnaient les Troupes du Levant

Cette Légion d'Orient qui joue un rôle très important dans l'offensive alliée de 1918 et dans l'occupation de la Palestine, du Liban et de la Syrie, est renommée le 3 janvier 1919. Elle devient Troupes Françaises du Levant (TFL) composée d'une légion arménienne et d'une légion syrienne. La première connaît de nombreux incidents : les légionnaires arméniens et la population arménienne en viennent à se battre, côte à côte, contre la population et la gendarmerie turque. On relève des blessés et des morts. La légion arménienne est dissoute à partir du 1er septembre 1920. Ne reste que la légion syrienne à laquelle le gouvernement français décide d'adjoindre en 1921 les Troupes Auxiliaires du Levant (TAL) chargées de former les cadres, les officiers, sous-officiers spécialistes et techniciens de toutes les armes, tout en les préparant à devenir autonomes. La Légion syrienne se dote en 1921 d'une École Militaire qui lui est spécifique, où sont formés ensemble les officiers, les sous-officiers et les traducteurs libanais et syriens.



Les troupes auxiliaires et supplétives sont composées des populations indigènes (Libanais, Syriens...)



Un détachement de la Légion d'Orient stationnant à Chypre en 1918

## Soulèvement druze

À partir de 1924, les gouvernements libanais et syriens bien que sous protectorat français commencent à aider la France en matière de dépenses militaires. En effet, la mission de ces troupes consiste à maintenir l'ordre et défendre les États du Levant et les voies de communication de l'Armée du Levant. Car le nationalisme arabe qui est né de l'éphémère royaume de Fayçal en 1920 (avril-juillet 1920) s'exprime à nouveau à partir de juillet 1925 à travers la Révolte Druze ou Grande Révolte. Elle se déclenche dans le djebel druze avant de s'étendre à la Syrie et au Sud Liban. L'indépendance et l'unité syriennes sont les deux revendications défendues par les nationalistes pendant l'insurrection. Cette dernière se traduit par le massacre de populations chrétiennes.



Le leader druze, Sheikh Sultan el-Atrash, en octobre 1925, en compagnie d'un inconnu

C'est pendant ce soulèvement que le Gouverneur du Grand Liban, le général Henri Gouraud (1867-1946), décide, par un arrêté daté du 26 janvier 1926<sup>1</sup>, la création « d'un corps de chasseurs à pied libanais, composé de compagnies, dont le nombre sera fixé suivant les besoins et les disponibilités budgétaires et dont l'emplacement sera déterminé d'après les circonstances ». La mission de ces chasseurs consiste à défendre le territoire national, à contribuer au maintien de la sécurité par la surveillance des frontières et des voies de communication et en participant, le cas échéant aux opérations militaires.

En fait, chaque compagnie comprend un effectif de 125 hommes auxquels s'ajoutent les cadres de l'armée française ainsi que « deux lieutenants ou sous-lieutenants, cinq sergents, dont un comptable et huit caporaux » d'origine libanaise et issus de légion syrienne ou des militaires nord-africains<sup>2</sup>.

Pour s'engager il faut être âgé d'au moins 18 ans, ne pas avoir « subi au corps de punitions graves », offrir « toutes les garanties de moralité et n'avoir pas de condamnation dans la vie civile » et naturellement être physiquement apte.

La durée d'engagement de ces recrues volontaires peut varier de trois à six mois et être renouvelés de 1 à 3 mois. Si la résiliation est motivée par des considérations d'ordre disciplinaire, aucune indemnité n'est versée. Les soldes des militaires des compagnies de Chasseurs libanais sont les mêmes que celles des militaires du grade correspondant dans la gendarmerie libanaise.

S'ils sont blessés au combat, malades, ou deviennent impotents, il leur est octroyé la somme de quinze livres libano-syriennes or, à titre de réparation. S'ils meurent au combat, leur famille (veuve, enfants ou ascendants) perçoivent une somme de 25 livres libano-syriennes or.

### 8 puis 5 compagnies pour les Chasseurs

Les Chasseurs libanais sont officiellement créés le 1er janvier 1927 quelques semaines après la fin de la Grande Révolte. Ses soldats ne disposent pas, à leur création, d'uniformes. Peu à peu, celui se forme : capote kaki, parements verts, colback. Des escadrons de garde mobile (escadrons légers du Levant), des pionniers (génie) ainsi que des gardes ruraux sont adjoints aux Chasseurs libanais. Les escadrons sont composés en particulier composés de Druzes, de Tcherkesses et de Kurdes. Avec les Chasseurs libanais, ils relèvent de l'autorité militaire (Gamelin) en lien direct avec le Haut-Commissaire (Gouraud).

Le JMO des Chasseurs libanais s'ouvre le 1er janvier 1927. Les ordres sont clairs : ce bataillon comprend huit compagnies.

Les 1ère et 2ème compagnies stationnent à l'école russe de Beyrouth pour y continuer leur formation. La 3ème compagnie est envoyée, avec la compagnie de Pionniers, à Andaket à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Tripoli, près de l'actuelle frontière syrienne. C'est Khiam, village situé à trois kilomètres au sud-est de Marjayoun qui accueille les 4ème et 8ème compagnies. La 5ème compagnie prend ses quartiers à Ras-Baalbek et la 6ème à Baalbek, villes distantes d'une trentaine de kilomètres. Quant à la 7ème compagnie de Chasseurs libanais, elle est basée à Hasbaiyya, dans l'extrême sud Liban, à une dizaine de kilomètres des célèbres fermes de Chebaa<sup>3</sup>. Le mois de janvier 1927 est principalement consacré à l'instruction. La 3ème compagnie affectée à la réfection de la route de

### Le DFPS

Sous les ordres du colonel Jean Philpin de Piépape (1870-1946), le DFPS est rattaché au corps expéditionnaire du général Allenby (1861-1936).

Il compte un régiment de marche d'infanterie, deux bataillons de tirailleurs algériens (issus des 1er et 2e RT), un régiment de la Légion d'Orient et un bataillon d'étapes du 115e RI territorial. En 1918, ces unités arrivent en Syrie où les premières difficultés vont commencer, notamment en Cilicie.



Le colonel Jean Philpin de Piépape (1870-1946) chef du Détachement français de Palestine-Syrie (DFPS)

<sup>1</sup> Arrêté n°3502

<sup>2</sup> Article III de l'arrêté n°3502.

<sup>3</sup> Ces fermes situées sur les flancs du Mont Hermon, au nord ouest du plateau du Golan, sont revendiquées par Israël.

Qoubayatre prend l'instruction le 17 janvier et le 20 janvier, le chef de Bataillon Denis, provenant du 65e régiment de tirailleurs marocains prend le commandement des Chasseurs libanais.

Le 1er février, le général Gamelin décide la suppression des 6e, 7e et 8e compagnies et réorganise les Chasseurs libanais en un état-major de bataillon à effectif réduit, cinq compagnies d'infanterie à 125 hommes et une compagnie de Pionniers. Les effectifs des compagnies dissoutes sont en partie reversés dans les compagnies subsistantes. Ainsi la 6e compagnie verse 63 chasseurs, 4 caporaux et 3 sergents libanais ainsi que le sergent de Montlibert et le sous-lieutenant de Sury à la 5e compagnie, le sergent Bessières est transféré à la 2e Cie, le sergent Diennet à la 4e. Le sous-lieutenant libanais Brahim Houry rejoint la gendarmerie libanaise. 28 hommes sont « libérés » : un aspirant, un caporal et 26 chasseurs.

Les 7e et 8e compagnies subissent le même sort. Au total, près d'une centaine de soldats retrouvent la vie civile.

Grades	Solde normale mensuelle
Capitaine	13 livres L.S. or
Lieutenant	11 livres L.S. or
Sous-Lieutenant	10 livres
Adjudant ou aspirant	8 livres
Sergent	7 livres
Caporal	6 livres
Soldat de 1ère classe	5 livres
Soldat	4,5 livres

Sur les 5 compagnies, seules deux sont commandées par un capitaine commandant d'unité. Les autres le sont par des lieutenants et même un sous-lieutenant. L'encadrement des compagnies comporte également « trois sous-lieutenants à affecter dans unités commandées par les capitaines afin de permettre à ceux-ci de leur laisser le commandement momentané de l'unité », trois adjudants-chefs à affecter dans les unités commandées par des lieutenants ou sous-lieutenants, 5 sergents majors (1 par compagnie) et 15 sergents (3 par compagnie).

Les officiers français encadrant ces troupes auxiliaires et supplétives, (chasseurs et cavaliers) perçoivent une indemnité de fonction de 300 francs par mois. Elle est de 150 francs/mois pour les sous-officiers. Les chasseurs libanais peuvent percevoir une indemnité spéciale dite de déplacement, fixée à trois piastres libano-syrienne ou par jour pour les déplacements résultant d'opérations de police, à condition que ces déplacements soient supérieurs à cinq jours et dûment approuvé par le commandant supérieur des Troupes du Levant, le général Maurice Gamelin (1872-1958). Cette indemnité monte à neuf piastres L.S. par jour dans le cadre d'opérations de guerre.

Ils ont droit à 10 jours de permission tous les six mois et peuvent bénéficier de jours supplémentaires de manière exceptionnelle, notamment à titre de récompense pour s'être particulièrement bien comportés.

## Désarmement et sécurisation

Les Chasseurs libanais ont pour mission principale la sécurisation de leur aire d'action, notamment par le désarmement. Ainsi, la première section de la 1ère compagnie prend part, le 4 mars 1927, au désarmement dans les villages de Kfeir, Kiba El Adeica, Bli. Un détachement de 40 hommes de la 2e compagnie se rend, le lendemain, à CherfetBane, où il récupère un mousqueton français et 35 cartouches. Le même jour, la 4e compagnie occupe les villages de « Serada el Amra, Gadjar<sup>4</sup>, Mogre et Chebani. Mission : désarmement des villages du secteur pour empêcher les habitants d'aller mettre leurs armes en sûreté en Palestine ou dans les villages frontières<sup>5</sup> ». La mission s'effectue en liaison avec le 21e régiment de Tirailleurs algériens stationné à Baniyas<sup>6</sup>. Fouad Chéhab (lire encadré) fait partie de l'expédition.

Au cours de leurs nombreuses missions de reconnaissance et de fouilles, les compagnies récupèrent de nombreuses armes et munitions : fusils russes, Mauser, mousquetons français 1892, cartouches. Elles participent également aux enquêtes sur des vols commis dans certaines zones telles que le « Djebel Akroum, Mourahel Kock, Kenye ». Elles reçoivent les visites du chef de bataillon commandant la Formation et leurs cadres et hommes de troupes reçoivent, dès le mois de mars, les premières décorations et leurs promotions. Trois chasseurs libanais sont décorés de la médaille d'honneur du Mérite libanais. La 3e classe est attribuée au capitaine Magrin-Vernerey ainsi qu'aux lieutenants Marcellin, Perrin, Doyan, Petro-Tavar et Daoud. La 4e classe est décernée à l'adjudant Benoît, aux sergent Casamea et Carbonne, ainsi qu'à 13 soldats libanais. Le lieutenant David, adjoint au commandant des Chasseurs libanais est promu capitaine par décret du 27 mars 1927. Le 2 avril, « 47 chasseurs de 2e classe sont nommés de 1ère classe<sup>7</sup> ».



La médaille d'Honneur du Mérite Libanais est créée le 16 janvier 1922 par le Gouverneur du Grand Liban, le capitaine de Vaisseau Albert Tra baud

Puis, les premières sanctions viennent à tomber. Le général Gamelin décide de résilier à compter du 15 avril les engagements de certains officiers et aspirants libanais. Les lieutenants Hamed Keloussi et PetioTawar, le sous-lieutenant Hassan Charauoi et les aspirants Farah, Moradain et Dahdah sont congédiés pour « leur inaptitude dans leur commandement et insuffisance d'instruction militaire ».

<sup>4</sup> Ghajar, autrefois village syrien, est, en 2018, un village coupé en deux avec une partie israélienne et une partie libanaise. La partie libanaise est sous contrôle du contingent espagnol de la FINUL.

<sup>5</sup> JMO Chasseurs Libanais

<sup>6</sup> Ville située aujourd'hui en Syrie

<sup>7</sup> JMO Chasseurs Libanais.

Fin avril, les 2e et 3e compagnies sont mises sous les ordres du chef de bataillon commandant le 3e bataillon du 17e régiment de Tirailleurs sénégalais afin de lui prêter main forte dans une opération dans les régions de Halba et Tyr pour capturer un individu appelé « Kassem Chock », chef d'une bande de meurtriers sévissant dans la région. Mais les individus restent introuvables.

### Fouad Chéhab



Fouad Chéhab jeune élève officier avant d'intégrer les chasseurs libanais

*Avant de commander l'armée libanaise en 1945 et de devenir ministre de la Défense puis président de la République du Liban (1958-1964) Fouad Chéhab (1902-1973) a été officier au sein de la 4e compagnie des Chasseurs libanais.*

*A l'origine cavalier, il rejoint l'infanterie en 1925 et s'illustre à de nombreuses reprises obtenant une citation à l'ordre de la division du Levant.*

*Il obtient l'autorisation d'épouser la jeune Rose Boittiaux en décembre 1926. Cette jeune femme est la belle-fille du lieutenant Noiret commandant la 3e compagnie du chasseurs libanais.*

*Le capitaine Santini, commandant la 4e compagnie dit de lui : « Excellent officier sous tous les rapports. Très bon instructeur. Possède des qualités de commandement qui font espérer chez lui un avenir militaire brillant. Très francophile. Haute valeur morale. Énergique ».*



Le général de division Fouad Chéhab

### Renforts et inspections

Le mois de mai voit arriver quelques renforts : le sous-lieutenant Ferré, provenant du 80e régiment d'infanterie et le capitaine Vignaud, du 66e R.I. Ce dernier prend le commandement de la 5e compagnie. Les Chasseurs libanais poursuivent leur instruction, leurs missions de reconnaissance. Ils sont même affectés, le 21 mai, à la surveillance d'une coupe de bois dans la forêt de Zamboud (4 km à l'est d'Akkar). Deux sections de la 3e compagnie sont employées à la recherche d'animaux dans le pays pour le transport du bois.

Le 4 juin, la 2e compagnie reçoit la visite du ministre de l'Intérieur de l'État du Grand-Liban accompagné du colonel commandant le secteur et du commandant du service de renseignements du Grand Liban. Quelques jours plus tard, c'est au tour du général Gamelin d'inspecter la 1ère compagnie (13 juin) puis la 3e compagnie (15 juin).

Le 17 juin, le général François Soulé (1868-1964) prend le commandement des Troupes auxiliaires et supplétives du Levant tandis que le lieutenant-colonel Nodiom prend le commandement de l'infanterie de ces mêmes troupes. L'un des premiers actes de cet officier supérieur est d'inspecter la 2e compagnie (25 juin).

Les Chasseurs libanais poursuivent leurs missions de reconnaissance, d'enquête sur la présence de groupes insurrectionnels, de coupe d'arbres destinés à être employés comme poteaux télégraphiques et au transport de ces poteaux (3e compagnie).

Le 16 août, la compagnie de Pionniers est dissoute et forme deux pelotons de pionniers qui sont rattachés l'un à une compagnie libanaise de la région Nord Liban et l'autre à une compagnie de la région Sud. Les compagnies d'infanterie poursuivent leur action d'appui contre le brigandage et le banditisme.

Capitaine (r) Christophe SOULARD

#### Sources

[www.legionetrangere.fr](http://www.legionetrangere.fr)

[www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr)

Stéphane Malsagne - Fouad Chéhab 1902-1973, une figure oubliée du Liban – EditionsKhartala-IPFO – 2011

[www.lebarmy.gov.lb](http://www.lebarmy.gov.lb)



Le général François Soulé, commandant des Troupes auxiliaires et supplétives du Levant

## L'esprit de la guerre

### Dépassement de soi et sens du sacrifice



En septembre 1914, la situation de l'armée française entre dans une phase critique, les forces du Kaiser ont l'initiative. La balance des combats penche de leur côté. Paris est presque à portée des canons Krupp. Le général Joffre à peine nommé à la tête de la IXe armée sur la Marne a eu ces mots : "Pressé fortement sur ma droite, mon centre cède, impossible de me mouvoir. Situation excellente, j'attaque !" On connaît la suite, la victoire de la Marne provoque la retraite allemande. La capitale est sauvée en même temps que l'honneur de l'armée française.

Attaquer lorsque la logique pousse à l'interdire, attaquer lorsque la doctrine impose une résistance statique relève d'une spontanéité surgie de l'intime conviction d'un chef de guerre audacieux. Ce conflit en verra d'autres mais l'interminable guerre de position qui va suivre va figer la méthode de combat et la résumer à des prises de tranchées aussitôt perdues dont le seul résultat sera l'usure des effectifs jusqu'à ce que l'ennemi rentre au Vaterland sans avoir été réellement défait.

La seconde guerre mondiale sera plus innovante en matière de tactique audacieuse car la pensée guerrière aura évolué. Elle sera plus libre, affranchie d'un dogmatisme jadis immuable. Les conflits qui vont suivre verront encore cet esprit combattif animer des combattants libérés plus encore des règles du passé en matière de combat-terrain.

En Indochine, les bataillons de parachutistes excellaient en la matière car tout était à réinventer et ce sont eux qui ont froissé certaines pages des manuels de tactique pour en écrire de plus souples et de plus intrépides tout en gardant la rusticité des poilus de 14-18. N'est pas "armée américaine" qui veut et c'est certainement cela qui leur a permis, sans confort, de s'auréoler de gloire.

A Nghia-Lo en octobre 1951, alors que le 8e BPC était dans une situation presque désespérée face à un fourmillement de bataillons vietminh, engagé dans un thalweg étroit, menacé par les hauts, bousculé par les bas, une section se retourne et se fige de pied ferme pour faire face à la marée verdâtre qui était à deux pas de pousser les français dans une nasse mortelle. Ce réflexe de résistance tout autant inespéré que désespéré s'inscrit pleinement dans la devise : "Ne pas subir". La section sera perdue, le 8e BPC sauvé.

L'année suivante sur la Route Coloniale 6, toujours avec le 8e BPC. Un facteur de Strasbourg de 22 ans qui a préféré partir ouvrir des caisses de munitions en Indochine que rester avec des sacs postaux à la Robertsau est grièvement blessé au ventre. Il exhorte ses camarades de ne pas venir le chercher alors que l'assaut des Viets est imminent. Il prépare une grenade défensive et attend les badois. Trois d'entre eux s'approchent de lui pour le capturer, il relâche la cuillère et se fait sauter avec eux. C'est le choix du marsouin qui a regardé la mort en face.

Il ya aussi, en 1954, à Dien Bien Phu, ces blessés, borgnes, amputés, couverts de pansements mais presque valides qui ont préféré l'air libre aux tunnels boueux des antennes chirurgicales. Paras et légionnaires, tirailleurs ou bigors qui sont revenus avec les copains, servir les mitrailleuses, visser les fusées des 105 ou remplir les chargeurs. Qu'avaient-ils dans la tête ces futurs moribonds pour nombre d'entre eux ?

La fraternité, la camaraderie oui mais surtout l'intrépidité du guerrier, celui dont l'esprit lui commande de faire plus encore que ce qu'il ne peut. On peut leur appliquer une belle devise à ces ombres ressurgies de la terre : "Volontaire"

Et en guise d'épilogue allons en Algérie. Cela se passe en 1956 dans un djebel obscur. Ils sont quatre dans la nuit, un sergent et trois parachutistes du 8e RPC. C'est une équipe des commandos de la 4e compagnie. Leur mission : se poster en "chouf" sur une pente rocailleuse à vue d'une piste que pourrait emprunter la bande de rebelles recherchée. Ils devaient les repérer, les suivre et communiquer leur probable destination par radio.

Ils sont soudain une trentaine dont un homme à cheval à troubler discrètement le silence sous ce ciel sans lune. Ils ne passent pas comme prévu mais stoppent à portée d'un jet de pierre des parachutistes tapis à ras du sol. La fatigue d'une longue marche probablement a poussé leur cavalier de chef à leur accorder un bref bivouac.

Plus tard, alors que l'aube pointe juste ses toutes premières lueurs sur ces silhouettes allongées ça et là et baignées de ronflements, le sergent décide de monter un assaut.

"- Ils roupillent les gars. On gueule fort, on lâche toute l'artillerie en leur marchant dessus et on droppe le djebel par le bois. Grenades d'abord !" Les paras dégoupillent les grenades, les lancent et le sergent hurle :

"- Premier groupe à l'assaut, deuxième groupe à l'assaut !!"

Il n'a pas le temps de parler du troisième. L'équipe est lancée au pas de charge et crache le feu en courtes rafales de PM. Ils ont du métier, ils ont du culot et ils tirent juste. Chez les fellas c'est la panique puis la débandade, même le cheval s'enfuit. Les paras s'exfiltrent dare-dare et s'enfoncent sous les arbres. Personne ne les suit mais dans leur course ils tombent sur le cheval. Il n'est pas seul, il y a son cavalier à terre, c'est le chef rebelle qui s'est enfuit au plus vite. Il est blessé, il n'a plus son arme, il est prisonnier.

L'équipe retrouve le reste du commando, le sergent se prend une "avoinée coloniale" magistrale par son lieutenant. La bande désorganisée est neutralisée dans la journée par le bouclage régiment initialement prévu.

L'opération terminée il y aura quatre citations pour l'équipe qui s'est prise pour une section.

Aujourd'hui, quand on pose la question au sergent de l'époque, il répond : "Je n'ai pas pu résister, l'occasion était trop belle, on avait pour nous la proximité, un effet de surprise total et un adversaire en position magasin, "Qui ose gagne" non ?"

L'esprit guerrier dépasse toujours son propre entendement et peut pousser jusqu'au sacrifice. C'est certainement ce qui fait la différence entre le soldat qui a acquis le sens du combat et celui qui ne fait qu'y participer.

Major (H) Jacques ANTOINE

Chargé des Traditions au 8e RPIMa.





## Exposition : Le Centenaire de la Grande Guerre à Garches par le CDT (rc) André PASCUAL

C'est grâce au vice-président de l'AOR92, le CC (r) Guillaume Troullier, que j'ai contribué à l'exposition Devoir de Mémoire : le Centenaire de la Grande Guerre organisée par la mairie de Garches en partenariat avec la section locale UNC et l'ANORI.

Cette exposition s'est déroulée à l'hôtel de ville du 17 septembre au 11 novembre 2018.

Nous avons été plusieurs collectionneurs à répondre à l'appel ce qui a permis de mettre sur pied une magnifique et très complète rétrospective de cet épisode marquant de notre histoire.

De nombreuses vitrines montraient des objets usuels des poilus, des armes, des mannequins en uniforme, des insignes, des médailles, des diplômes, des lettres et des cartes postales, émouvants témoignages de cette terrible confrontation.

Le côté pédagogique était mis en avant tout au long des salles, par des panneaux explicatifs reprenant chronologiquement les événements et dates clés de la première guerre mondiale.

Dans la salle principale un grand écran passait en boucle 630 photos sur le conflit mais aussi quatre films dont « le sport à l'épreuve du feu » de Christophe Duchiron, grand reporter à France télévisions et « la der des der » de Patrice Guillaïn qui évoque le quotidien des tranchées. Une immersion émouvante et réaliste au cœur de la Grande Guerre.

Les écoliers et collégiens de la ville de Garches mais aussi des communes environnantes furent très nombreux à découvrir l'exposition accompagnés des enseignants, ainsi que de très nombreux visiteurs.

Le vernissage de l'exposition se déroula le 17 septembre présidé par le Maire de la ville entouré de plus de quatre cents personnes dont de nombreuses personnalités civiles, militaires et du monde combattant.

Cette exposition a rencontré un vif succès auprès de toutes les générations.

Un grand merci à Monsieur Jacques Gautier, Maire de Garches ainsi qu'à sa Chef de cabinet Madame Martine Paolini qui s'est également très fortement impliquée dans cette importante contribution au Devoir de Mémoire à laquelle l'ANORI se félicite d'avoir participé.

CDT (rc) André PASCUAL  
Délégué au Devoir de Mémoire





**« 1918-2018 : Aux combattants de la caserne Bosquet »**  
**Monument financé par souscription populaire organisée par l'Amicale du 34<sup>e</sup> RI**

En novembre 2018, l'Amicale du 34<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie a réalisé un monument en bronze conçu par l'artiste landais Cel Le Gaucher, Grand Invalide de la Grande Guerre et l'a installé sur le lieu voulu par l'auteur.

Cette œuvre, dans le pur style « C.Cel », est un hommage aux morts de la caserne Bosquet de Mont de Marsan dans les deux guerres mondiales, fantassins des 34<sup>e</sup>, 234<sup>e</sup> RI et 141<sup>e</sup> RIT, tirailleurs sénégalais du 14<sup>e</sup> RTS, Résistants et combattants FFI du 34<sup>e</sup> RI ainsi que Volontaires de la Croix Rouge Landaise.

Marcel Canguilhem, blessé à Verdun en 1916 au 34<sup>e</sup> RI, devenu Cel Le Gaucher après la perte de son bras droit sur le Front d'Orient, a consacré sa vie à illustrer par la sculpture, l'affiche, la caricature et l'image les caractéristiques emblématiques du Landais et du Gascon, course landaise, rugby, patrimoine local, ainsi que la lutte douloureuse pour la défense du sol national.

À son décès par accident de la circulation, à 54 ans, le 17 juillet 1949, notre infatigable artiste avait réalisé la maquette en plâtre du monument dédié à tous ceux qui avaient servi à la caserne Bosquet de Mont de Marsan.

Le 11 novembre 2006, la maquette a été remise par le petit-fils de l'artiste au musée du 34<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, inauguré ce jour-là, lors du colloque historique organisé avec la Société de Borda.

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, il s'agissait de réaliser le vœu de l'auteur, en faisant fondre en bronze et installer cette sculpture en haut-relief (demi-bosse) de l'artiste landais (2,50 m x 1,5 m) sur le site de l'ancienne caserne Bosquet, comme il l'avait prévu.

A la volonté de l'artiste de conserver pieusement la mémoire de tous ces hommes et de leurs sacrifices pour la France répond, près de soixante-dix ans après sa mort, l'hommage que nous lui rendons en menant à son terme, à titre posthume, une œuvre qui lui était très chère.

Le Musée du 34<sup>ème</sup> R.I., à la caserne Bosquet de Mont de Marsan, est ouvert les mercredi, vendredi et samedi de 14 heures à 17 heures (été : mercredi et samedi 15h-18h) et sur rendez-vous au 05 58 75 80 07 ou 05 58 76 01 98, Entrée gratuite.



Inauguration du Monument du Centenaire Photo Pascal Bats Sud-Ouest

**Rejoignez l'ANORI !**  
**L'Association de tous les Fantassins**



L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est l'association de tous les fantassins. Quel que soit votre grade (officier, sous-officier ou militaire du rang), que vous soyez fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur, **l'ANORI est votre association.**

Le but de l'ANORI est d'être au service de l'Infanterie. Réaffirmant la camaraderie et la solidarité des fantassins et la fierté de leur Arme dans la cohésion active-réserve, l'ANORI a pour mission de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels civils de ses membres, de promouvoir l'Infanterie et de maintenir ses traditions.

L'aide au recrutement et à la reconversion, actions nécessaires et fondamentales pour les Armées, figurent au premier rang de ses préoccupations, tout comme le devoir de mémoire, la promotion de l'esprit de défense et le maintien du lien Société Civile - Armées. L'association a aussi pour rôle l'information des réservistes et des citoyens et s'attache à la qualité des relations employeurs-réservistes-armées-familles.

**En adhérant à l'ANORI, vous manifesterez votre fierté d'être fantassin !**

Pour faire partie de l'association, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie. Les amis de l'Infanterie sont également admis comme membres associés. Si vous partagez ces buts, l'ANORI est votre association.

Contact : [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr) - Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr>



**L'ANORI participe !****Représentation des réservistes de l'Infanterie pour le rayonnement de l'Arme**

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est présente à de nombreuses activités, réunions, cérémonies, etc. pour y marquer la place des Réservistes de l'Arme et contribuer à son rayonnement, à l'accomplissement du devoir de mémoire et pour perpétuer les Traditions. Durant ces derniers mois, elle a été représentée :

**JUILLET 2018**

- le 14 juillet, au Défilé sur les Champs Elysées, par le commandant (rc) CHAPPEY, les lieutenants DUMONT, VILLERS, BORDARY
- le 14 juillet, à l'Hôtel national des Invalides, Don du sang aux armées à l'occasion de la Fête nationale, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME, le chef de bataillon PICAMOLES, les Commandants (rc) PASCUAL et CHAPPEY, la lieutenant (rc) Fabienne NOMMICK, le lieutenant BORDARY et un détachement de 16 militaires du 24ème RI sous la conduite du Sergent-chef Marie SCHEIDBACH.

**AOÛT 2018**

- le 24 août, à l'École militaire, à la cérémonie du baptême de la promotion 131° promotion ORSEM lieutenant Henri TOURTEL par le colonel MARTIN, le commandant (rc) CHAPPEY, le sergent-chef GOMARD

**SEPTEMBRE 2018**

- le 1er septembre, à l'Hôtel national des Invalides, cérémonie d'hommage à la Division Marocaine organisée par l'amicale du 8ème Zouaves, par le colonel MARTIN, le lieutenant-colonel FICHET, le chef de bataillon PETER, le commandant (rc) CHAPPEY portant le Drapeau de l'ANORI et Madame Liliane FICHET assurant la couverture photographique de l'événement.
- le 1er septembre, à l'Arc de Triomphe, Ravivage de la Flamme par l'amicale du 8ème Zouaves, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le chef de bataillon PETER.
- le 6 septembre, à ASNIERES, inauguration de la Place Colonel BELTRAME par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 8 septembre, à FRETUN (62) à la 6° commémoration du Mémorial à la mémoire des soldats qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de l'OTAN, par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 11 septembre, à Paris, au Conseil d'administration de l'ANRAT, association nationale des réserves de l'Armée de terre, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME
- le 18 septembre, à l'Arc de Triomphe à la cérémonie de la Flamme de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 19 septembre, à Hôtel de Brienne au 4° COPIL JNR par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 21 septembre, à Villecresnes, Vernissage exposition : « Grande Guerre 1914-1918 » par le Commandant (rc) PASCUAL
- le 25 septembre, à l'Hôtel national des Invalides et à la cérémonie de la Flamme pour la Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 28 septembre, à l'Hôtel de ville de Garches, vernissage exposition : « Le centenaire de la Grande Guerre », par le Commandant (rc) PASCUAL



Le GCA Bernard BARRERA,  
Major Général de l'armée de Terre,  
le GDI Pascal FACON, commandant le CDEC,  
et le COL Gilles PERCHET Directeur des ORSEM

**OCTOBRE 2018**

- le 4 octobre, à VERSAILLES-SATORY, présentation des capacités opérationnelles des forces terrestres organisée par le PRAT (Pôle Rayonnement de l'armée de Terre), par les lieutenants-colonels DUBLED et SIERES, le commandant (rc) CHAPPEY, les lieutenants (rc) Fabienne NOMMICK et Dorothee LOBRY
- le 12 octobre, à l'École militaire, colloque de l'ANOLIR - 90ème anniversaire, par le colonel MARTIN
- le 13 octobre, à l'École militaire aux Assises de la Garde Nationale, par les colonels AUDOIN et ORLIK, le lieutenant-colonel NOMMICK, le commandant (rc) CHAPPEY, les lieutenants BORDARY, VIALLE, la lieutenant (rc) Fabienne NOMMICK
- le 13 octobre, à la Cérémonie de la Flamme, par le colonel MANDRY, le lieutenant-colonel PRIEUR, le commandant (rc) CHAPPEY, le capitaine SOULARD,
- le 15 octobre, à l'École militaire, cérémonie de rentrée du COM TN, par le colonel AUDOIN, le lieutenant-colonel NOMMICK, le commandant (rc) CHAPPEY, la lieutenant (rc) Fabienne NOMMICK
- le 15 octobre, à Paris, au siège de l'ONAC-VG à l'occasion de la campagne 2018 du Bleuet de France, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME
- le 16 octobre, à Vincennes, Inauguration exposition, « Honneur aux Braves la croix de guerre 1914-1918 » et conférence « le Front d'Orient », par le colonel MARTIN, le commandant (rc) PASCUAL
- le 17 octobre, à l'Hôtel national des Invalides, confection des colis de Noël, organisée par Solidarité Défense par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 18 octobre, à Saint Maixent, au Baptême de la 325° Promotion de l'ENSOA Sergent André MAGINOT, par le commandant (rc) CHAPPEY

- le 19 octobre, au Fort Neuf de Vincennes, Rallye citoyen avec le Trinôme académique de Créteil, par le Commandant (rc) PASCUAL
- le 23 octobre, à l'Arc de Triomphe, au Ravivage pour la commémoration du 35ème anniversaire de l'attentat du DRAKKAR, par le Commissaire principal BOUCHEND'HOMME, le commandant (rc) CHAPPEY

### NOVEMBRE 2018

- le 2 novembre, au Jardin tropical à Vincennes, à la Cérémonie en hommage aux soldats indochinois morts pour la France, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le commandant (rc) PASCUAL
- du 3 au 11 novembre, à l'Hôtel national des Invalides, participation à la vente de la boutique éphémère du Bleuet de France par le colonel BOCA, le commandant (rc) CHAPPEY, la lieutenant (rc) Fabienne NOMMICK
- le 7 novembre, à l'École militaire, à l'occasion de la réception des partenaires de la direction du Service national et de la jeunesse, par le Commissaire principal BOUCHEND'HOMME
- le 8 novembre, à Notre Dame de Lorette, à la cérémonie à la Nécropole Nationale « Itinérance, mémoire d'hier, territoires d'aujourd'hui », par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 10 novembre, à Vincennes, conférence du capitaine SOULARD sur l'Armistice 1918, par le colonel MARTIN
- le 11 novembre, à l'Arc de Triomphe, pour la participation du monde combattant au centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, par les colonels BOCA et MANDRY, le lieutenant-colonel PRIEUR, le commissaire principal BOUCHEND'HOMME, le commandant (rc) CHAPPEY, le lieutenant BORDARY
- le 13 novembre, à l'École militaire, réunion du jury, Prix ANRAT, par le colonel AUDOIN
- le 16 novembre, à BAR le DUC, à la journée d'étude des villes et villages décorés des deux guerres de la Croix de guerre et valeur militaire par le commandant (rc) CHAPPEY
- le 28 novembre, à Vincennes à l'A.G. ANAI à Vincennes, par le lieutenant-colonel PRIEUR, le commandant (rc) PASCUAL

### DECEMBRE 2018

- le 1er décembre, à l'École militaire à la CCROAT, par les colonels AUDOIN, DAUDRÉ, MARTIN et ORLIK, les lieutenants-colonels NICPON et NOMMICK, le commandant (rc) CHAPPEY, les lieutenants VIALLE, XIE et VILLERS, le sergent-chef BOSSHARDT
- le 2 décembre, à l'Arc de Triomphe à la cérémonie de la Flamme commémorant le 2 S, par le colonel BONIONI, le commandant (rc) CHAPPEY, les lieutenants VILLERS et DUMOND
- le 4 décembre, à l'Arc de Triomphe, suite à la profanation du 1er décembre, à l'occasion du Ravivage par toutes les associations du monde combattant, par les colonels DAUDRÉ et BONIONI, le commissaire principal BOUCHEND'HOMME, le chef de bataillon PICAMOLÉS, le commandant (rc) CHAPPEY, le capitaine SOULARD, le sergent-chef GOMARD
- le 5 décembre, au Quai Branly et à la cérémonie de la Flamme pour la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie par le colonel DRILHON, le commandant (rc) CHAPPEY
- le 14 décembre, à Châlons en Champagne, à l'invitation de Madame Lise MAGNIER, députée de la Marne par le SCH ANTOINE
- le 19 décembre, à Paris, réunion du conseil d'administration de l'ANRAT, par le colonel MARTIN

## Prière du Fantassin à Saint Maurice

### Saint Patron de l'Infanterie



#### Prière du Fantassin à Saint Maurice

Ô Saint Maurice,  
valeurux officier de la légion thébaine,  
tu n'as pas craint d'affronter la mort  
plutôt que de renoncer à ta foi.

Tu as su conforter le courage de tes compagnons d'arme,  
qui t'ont suivi sur le chemin des martyrs.

Écoute aujourd'hui notre prière  
et daigne intercéder en notre faveur auprès du Christ-Seigneur,  
toi qui es le saint patron des fantassins :

Que le Christ nous fortifie afin que nous soyons  
endurants dans les longues marches,  
ardents au combat,  
calmes et déterminés dans l'action.

Que le Christ nous éclaire afin que nous gardions  
un cœur miséricordieux avec les ennemis,  
paisible face à la mort,  
reconnaissant face au don de la vie,  
toujours espérant et fidèle,  
rempli de la joie de servir.

Amen



**L'ANORI et ses Membres****L'actualité des membres de l'ANORI****A l'Honneur :**

Par arrêté de la ministre des armées en date du 3 octobre 2018, Madame Dorothee LOBRY a été nommée au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, au sein du centre d'enseignement et de doctrine du commandement. L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de l'armée de Terre.

Le lieutenant-colonel (rc) José SIERES a été élu président de l'association des membres et anciens membres du SGDSN - secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

**Avancement :**

Par décision du 21 décembre 2018, le Capitaine (r) Patrice EDEY GAMASSOU a été inscrit au Tableau d'Avancement pour le grade de Commandant pour l'année 2018.

**Décorations :**

Par arrêté de la ministre des armées en date du 12 novembre 2018, la croix du combattant volontaire avec barrette « missions extérieures » a été attribuée à :

- Colonel Michel BACHETTE-PEYRADE, ancien Président ANRAT
- Colonel Hervé BOCA
- Lieutenant-colonel Charles de KERMENGUY
- Capitaine Christophe SOULARD

**Célébrations de la Saint Maurice : 20 et 21 septembre 2019**

Comme chaque année, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) célèbre la Saint Maurice, fête de tous les Fantassins, à Paris et à Vincennes, en liaison avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC). Le programme comprend notamment :

**Le Vendredi 20 septembre :**

- Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, avec la Fanfare du 27ème BCA.

**Le samedi 21 septembre :**

- Dépôt de gerbes à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf, le matin ;
- Repas avec les Chasseurs au Fort Neuf de Vincennes à midi.
- Commémoration des combats de Sidi Brahim, avec la cérémonie de passation du Drapeau des Bataillons de Chasseurs, au Château de Vincennes, à 14 heures.

**ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE - A.N.O.R.I.**

Président : COL Ph. MARTIN

Vice-présidents : LCL P. PRIEUR et CRP B. BOUCHEND'HOMME

Secrétaire Général : CBA G. PETER - Secrétaires Généraux Adjointes : CNE Ch. SOULARD et LTN C. ANDRE

Trésorier : 1<sup>ère</sup> classe D. CHAPPEY - Trésorier Adjoint : 1<sup>ère</sup> classe J. SABOURET

Présidents honoraires : LCL P. FICHET,

COL J. BIGOT (†), COL M. FRONTEAU (†), LCL G. MONTEROU (†), CBA M. PERNELLE (†)

Rédacteur en chef du bulletin et Webmestre : LTN C. ANDRE

ISSN : 1256-7329 - Siège : 12, rue Marie Laurencin - 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président :

Colonel (r) Philippe MARTIN - 13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN

Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr> - Courriel : [anorinfanterie@free.fr](mailto:anorinfanterie@free.fr)

## Insignes des Régiments d'Infanterie de Ligne



147° RI



148° RIF



149° RI



150° RI



151° RI



152° RI



152° RI



153° RIF



153° RI



154° RIF



155° RI



156° RI



157° RIA



158° RI



159° RI



160° RIF



161° RIF



162° RIF



164° BIA



165° RIF



166° RIF



167° RI



168° RIF



169° RI



170° RI



170° RI



171° RIF



172° RIF



172° RI



173° RI